

Je ne pense pas que nous puissions rentrer la pâte dentifrice dans son contenant, qu'il soit de dimensions métriques ou autres. Le ministre d'État chargé sous l'ancien gouvernement des petites entreprises et de l'industrie, le député de Capilano (M. Huntington), s'est dit convaincu que les réalités internationales tant actuelles que futures exigent des Canadiens qu'ils comprennent que le Canada a adopté le système métrique définitivement.

Il se peut bien que la conversion totale au système métrique soit inévitable au Canada. Mais cela peut prendre encore 20 ou 30 ans. Entre-temps, je ne vois pas pourquoi la Commission du système métrique et le gouvernement doivent continuer à forcer les Canadiens à adopter intégralement le système métrique. Le public y oppose nettement une résistance massive. Sur le plan économique, la métrisation est irréaliste dans bien des secteurs de la société canadienne. Bon nombre de nos concitoyens d'âge moyen ou d'âge avancé sont inutilement dérangés, incommodés, irrités et embrouillés par un système qu'ils ne comprennent pas et ne se sont jamais souciés d'apprendre. Par-dessus tout, la conversion obligatoire au système métrique a, à mon avis, contribué à donner du gouvernement libéral actuel l'image d'un interventionniste bureaucratique dans la vie du Canadien moyen.

C'est au cours du fameux débat tenu le jour de la Saint-Patrick, le 17 mars 1975, que le député de Burlington (M. Kempling) tenait les propos suivants, comme en fait foi le hansard à la page 4162:

Nous ne devrions pas procéder en vertu d'un décret du conseil ou d'une résolution. Il faudrait le faire au moyen d'un bill. Il faudrait prévoir un bill qui donne tous les détails du programme. Nous devrions établir des principes directeurs et des programmes qui nous permettent de procéder de façon ordonnée. Au lieu de le faire, nous avons émis en termes vagues un décret du conseil qui permet à la commission préposée à la convention métrique de procéder comme elle l'entend. Il aurait été préférable, je pense, de présenter un bill, de le débattre à fond et de faire ensuite paraître cette commission devant un comité où il lui faudrait se présenter chaque année pour rendre compte de son programme et de ses dépenses. Cette commission est un autre organisme du gouvernement, selon nous, qui échappe à l'examen rigoureux du Parlement. Nous la considérons comme un groupe qui fait ses propos lois et fonctionne à son gré.

Je suis sûr que nombre de députés qui siégeaient dans cette enceinte lors de ce débat en 1975 ont rapidement approuvé les principes directeurs entourant le programme de conversion au système métrique. Ils n'avaient rien d'exécutif et la question a ensuite été renvoyée au Sénat. La Commission du système métrique n'a jamais eu à s'inquiéter depuis. Je crois que tous les partis à la Chambre doivent assumer leur part de responsabilité dans cette négligence. Nous nous sommes trop fiés aux apparences au lieu d'essayer d'approfondir la vérité qui se cache dessous.

En guise de conclusion, monsieur l'Orateur, permettez-moi de dire que la question de la conversion au système métrique ne peut être prise à la légère. C'est une question extrêmement importante pour beaucoup de Canadiens. Par mon avis de motion, je veux enjoindre la Commission du système métrique, par l'intermédiaire de la Chambre, d'obtenir le consensus et l'appui du public pour tracer une nouvelle ligne de conduite en matière de métrisation au Canada. A mon avis, cela relève en définitive du Parlement en sa qualité d'assemblée représentant tous les Canadiens. Je recommande donc à la Chambre d'envisager sérieusement l'opportunité de confier bientôt au comité permanent des finances, du commerce et des questions écono-

miques la tâche de discuter de la conversion au système métrique au Canada.

Je voudrais que la Commission du système métrique présente aux députés son calendrier pour tous les secteurs économiques du Canada afin qu'ils s'entendent sur la politique actuelle et future de métrisation. Surtout, je voudrais que l'on adapte le reste du programme aux besoins et aux souhaits des Canadiens, ce qui signifie une acceptation de plein gré de la métrisation, d'ailleurs prévue dans le Livre blanc de 1970. En somme, je le répète, je voudrais que le processus démocratique s'applique à la conversion au système métrique au Canada.

**M. Jack Masters (Thunder Bay-Nipigon):** Monsieur l'Orateur, permettez-moi tout d'abord de dire que je suis un peu troublé par les observations que vient de faire le député d'en face qui estime que nous accepterons peut-être de rester entre deux systèmes. Je dois avouer à la Chambre que c'est ma propre famille qui m'a converti au système métrique parce qu'au début j'y ai moi-même résisté, mais ma famille m'a convaincu que ma façon de penser était dépassée.

La loi sur les poids et mesures de 1971 a légalisé l'utilisation du système métrique au Canada. Elle a été modifiée en 1971 pour préciser qu'il fallait se servir du système international d'unités, système amélioré. Ce sont les leaders à la Chambre de tous les partis qui, le 16 janvier 1970, en discutant favorablement du Livre blanc sur la conversion au système métrique au Canada, ont reconnu que ce processus était inévitable et dans l'intérêt national.

● (1620)

Il me semble qu'il vaut la peine de rappeler que si l'on a d'abord ordonné la réalisation du Livre blanc, c'était à la suite d'instances qui avaient été faites au gouvernement par des éléments très variés de la nation. On y trouvait entre autres l'Association des consommateurs du Canada, la Fédération canadienne des associations foyer-école, l'Institut agricole du Canada, la Chambre de commerce du Canada, qui représentait le milieu des affaires, l'Association pharmaceutique canadienne et le Conseil canadien des ingénieurs professionnels. Ces groupes bien informés avaient longuement réfléchi à la question, et ils avaient acquis la conviction que ce système présentait de nombreux avantages d'aspect pratique: depuis la simplification de l'apprentissage scolaire jusqu'à l'amélioration et à la consolidation de la position du Canada dans le commerce international.

Il faut également se rappeler qu'il existe quelque 102 comités sectoriels composés de plus de 2,000 bénévoles représentant l'industrie, les syndicats, les consommateurs et les organismes gouvernementaux. La stratégie globale de la Commission du système métrique du Canada est d'inciter tous les secteurs de la société, dans toutes les régions du Canada, à se préparer le plus tôt possible à la conversion au système métrique. Tous les plans sectoriels sont mis au point par voie de consensus, et les comités bénévoles de secteur assument la responsabilité de contrôler l'application de leurs plans. Cette méthode de participation bénévole est caractérisée par l'élaboration de plans d'action par ceux-là mêmes qui seront chargés de les mettre en pratique. On contribue ainsi à minimiser les coûts. Ce plan d'ensemble est en bonne voie de réalisation.

Les plans sectoriels sont le résultat d'un consensus quant aux moyens et à la date de la conversion. Dans le cas des produits pré-emballés, la loi sur l'emballage et l'étiquetage des